



ENTREPRENEURS DE PROGRES

Revue de presse

Mardi 13 décembre 2016

*Mobile: 0770 88 90 80
Lotissement Sylvain Fouratier
N°08 El Mouradia, Alger
Mobile: 0770 88 90 80 / 0556 48
67 56
communication@fce.dz
www.fce.dz*

SOMMAIRE

Synthèse	3
A la une	4
• L'indice de confiance des chefs d'entreprise poursuit sa chute : Le moral des patrons fortement dégradé (Liberté)	4
• Recul de l'activité commerciale au 2ème trimestre 2016 (ONS) (APS).....	5
• La semaine éco d'El Kadi Ihsane : Gouvernement-FCE : l'isolationnisme économique algérien s'est acheté un Tchernobyl à Club des Pins (El Watan).....	6
• Céréales: baisse de la facture d'importation mais hausse des quantités (APS).....	8
• Dépendance de l'Algérie en matière agricole : «On craint pour l'avenir de notre agriculture» (Le Soir d'Algérie)	9
• Cellule de traitement du renseignement financier : 142 dossiers transmis à la justice depuis son entrée en activité (Liberté)	10
• Le diplomate Lakhdar Brahimi affirme : «L'Algérie, un pôle de coopération interafricaine» (APS)	12
• Accord Opep - non-Opep, M. Boutarfa : « Un effort extraordinaire de notre diplomatie » (El Moudjahid).....	12
• Pétrole: ALNAFT chargée de mettre en œuvre la réduction de la production (APS)	14
• Son prix a atteint 56 dollars : Le baril décolle (L'Expression).....	14
• M. Mustapha Guitouni, PDG de Sonelgaz : Rationaliser la consommation (El Moudjahid).....	16
• Les projets ferroviaires de l'Algérie tiennent toujours la route : 1700 km en 99, 4000 km aujourd'hui (Maghreb Emergent)	18
• Le Groupe Saidal enregistre une hausse de 12% de son chiffre d'affaires (Algérie Eco).....	19
• Communication et publicité en temps de crise : Un marché de 200 millions de dollars en Algérie (Liberté).....	20
Banque/bourse/Assurance	21
• L'application sera échelonnée sur les quatre prochains semestres : Hausse de 20% de l'assurance automobile (Liberté).....	21
Commerce	22
• Marché de gros des Eucalyptus: un bénéfice de 25 millions de DA réalisé à décembre 2016 (APS)	22
Coopération	23
• Abdesslem Bouchouareb en visite à berne : L'Algérie à l'heure de l'industrie suisse (L'Expression)	23
Veille	24
• L'Algérie en passe de retrouver son destin de "grande puissance" en Méditerranée et en Afrique (APS)	24
• L'Algérie et le Nigéria, coprésidents du Bureau régional de l'Ompi (Algérie Eco) 25	25

Synthèse

L'activité commerciale a enregistré une baisse au deuxième trimestre 2016, dans plusieurs secteurs d'activités, indique la presse, reprenant les statistiques de l'Office national des statistiques. Une autre régression est enregistrée par le Forum des Chefs d'Entreprise qui souligne dans son baromètre du mois de novembre de l'année en cours un net recul de l'indice de confiance. Celui-ci poursuit sa tendance baissière observée depuis le mois de juin 2016, affichant -25 en novembre contre -18 en octobre, soit une perte de 7 points. Dans le domaine des importations, la facture des céréales (blé, maïs et orge) a reculé de plus de 18% durant les dix premiers mois de 2016, en dépit d'une hausse des quantités importées, annonce les Douanes. La facture d'importation des céréales est de 2,31 milliards de dollars entre janvier et octobre 2016, contre 2,85 milliards de dollars sur la même période de 2015, soit un recul de 18,62%.

A la une

L'indice de confiance des chefs d'entreprise poursuit sa chute : Le moral des patrons fortement dégradé (Liberté)

L'indice de confiance global, tous secteurs d'activité économique confondus, des chefs d'entreprise poursuit sa tendance baissière observée depuis le mois de juin 2016. Selon le baromètre des chefs d'entreprise du mois de novembre de l'année en cours publié par le Forum des chefs d'entreprise (FCE), l'indice de confiance (toutes activités confondues) affiche -25 en novembre contre -18 en octobre, perdant ainsi 7 points. "À l'exception des industries agroalimentaires (IAA), tous les indicateurs des autres secteurs ont affiché des résultats négatifs depuis le mois juin", relève le Forum des chefs d'entreprise, expliquant la baisse de l'indice de confiance global par "la dégradation qui a affecté l'ensemble des secteurs d'activité économique". À leur tour l'indice de confiance des industries agroalimentaires (IAA) et celui "autres industries" viennent de diminuer respectivement de 5 points en passant de -12 en octobre à -17 en novembre pour le premier et de -11 en octobre à -16 en novembre pour le second relève le document du FCE. Pour les autres secteurs, la régression de leurs indices respectifs est de 8 points ; celui des services passe de -24 en octobre à -32 en novembre, le BTPH voit son indice passer de -15 à -22 soit un recul de 7 points indiquant que la situation de ce secteur continue de se dégrader. L'organisation patronale indique que le ralentissement de l'activité en novembre a eu pour effets une forte chute de 22 pts (-15 en octobre contre -37 en novembre) pour les perspectives de production tous secteurs confondus, de 26 pts pour les IAA et les autres industries, correspondant à une liquidation des stocks qui baissent globalement de 13 points. Les carnets de commandes ont accusé un recul de 11 points (-32 en octobre à -43 en novembre) ceci résulte de l'augmentation des prix des matières premières. Les perspectives de l'emploi ne sont pas non plus favorables.

L'enquête du mois de novembre 2016 relève une diminution de 5 points (-6 en octobre à -11 en novembre). Au niveau des régions géographiques, l'enquête fait ressortir une baisse régulière depuis le mois de juin 2016. L'indice de confiance a enregistré un repli de 17 points pour la région ouest, de 11 points pour l'Est. "Il y aurait apparemment moins d'inquiétude pour la région centre qui recule d'un point seulement par rapport au mois d'octobre", note le document. L'enquête mensuelle baromètre des chefs d'entreprise est un sondage réalisé par Internet. L'indice de confiance des chefs d'entreprise est le résultat le plus connu de l'enquête. Il est calculé à partir de trois questions concernant les perspectives de production, le volume des commandes et le niveau des stocks.

Recul de l'activité commerciale au 2ème trimestre 2016 (ONS) (APS)

L'activité commerciale a enregistré une baisse au deuxième trimestre 2016, notamment dans le commerce de l'agro-alimentaire, des combustibles ainsi que des machines et du matériel d'équipement, indique l'Office national des statistiques (ONS).

Selon une enquête-sondage d'opinion menée par l'ONS auprès de 533 entreprises commerciales (tous secteurs juridiques confondus), la plupart de ces commerçants enquêtés se plaignent de l'indisponibilité des produits, des délais d'approvisionnements qui sont longs ainsi que de la lenteur des formalités d'acquisition de marchandises.

Près de 68% des grossistes et plus de 93% des détaillants interrogés relèvent avoir enregistré des ruptures de stocks de produits, notamment pour le commerce des machines et matériels d'équipements.

En outre, près de 32% des grossistes et 73% des détaillants touchés par cette enquête se sont approvisionnés auprès du secteur privé uniquement, principalement ceux de l'agro-alimentaire, des textiles, habillement et cuirs, des machines et matériel d'équipement.

Par ailleurs, plus de 45% des grossistes et plus de 23% des détaillants se sont approvisionnés auprès des secteurs public et privé à la fois, notamment ceux de la droguerie, quincaillerie, appareil électroménager et parfumerie (DQAEMP).

Quant aux prix d'acquisition des produits, ils ont été jugés plus élevés, selon 57% des grossistes et près de 92% des détaillants, notamment ceux des combustibles et lubrifiants, des matières premières et demi produits, des textiles et des machines et matériels d'équipements, tandis que les prix des produits DQAEMP ont été considérés moins élevés.

Près de 81% des grossistes et 95% des détaillants enquêtés ont acheté leurs marchandises en première main, alors que près de 19% des grossistes, notamment ceux des textiles et des matières premières et demi produits, les achètent en deuxième ou troisième main.

Concernant le taux de satisfaction des commandes en produits, il est jugé supérieur à 50% par rapport aux besoins exprimés, selon près de 55% des grossistes et 80% des détaillants, notamment ceux de l'agro-alimentaire et des textiles.

Pour les prix de vente, ils ont été jugés élevés par rapport à ceux du 1er trimestre 2016, selon 91% des détaillants et 31% des grossistes, notamment pour les matières premières et demi produits, les textiles, les machines et matériels d'équipements.

En ce qui concerne la distribution, plus de 96% des détaillants interrogés et 85% des grossistes disposent de leurs propres moyens de transport, alors que plus de 21% de ces grossistes déclarent avoir rencontré des difficultés de transport, notamment ceux des machines et matériel d'équipement et des matières premières et demi produits.

Quant à l'état de la trésorerie, il est jugé "moyen" par plus de 77% des grossistes et plus de 88% des détaillants, note l'enquête qui relève que près de 84% des grossistes et près de 89% des détaillants ont recouru à des crédits bancaires, notamment les commerçants des combustibles et lubrifiants, des machines et matériel d'équipement.

La majorité des grossistes et près de 80% de détaillants concernés n'ont pas eu des difficultés à contracter ces crédits.

**La semaine éco d'El Kadi Ihsane : Gouvernement-FCE :
l'isolationnisme économique algérien s'est acheté un Tchernobyl à
Club des Pins (El Watan)**

Le rendez-vous africain d'Alger de la semaine dernière a tout dit en une seule session, la session inaugurale.

Elle a révélé trois constats. L'Algérie de l'entrepreneuriat a bien compris qu'il fallait se lier à l'Afrique. L'Algérie officielle n'est pas prête à laisser les entreprises redessiner le lien au continent. Les élites africaines de l'investissement et du business se désolent de l'isolationnisme algérien. D'abord l'entrepreneuriat. Le forum des chefs d'entreprise a fait les choses en grand. Dans l'esprit Panaf. C'est le style algérien. Rester le dernier, puis tout exploser de sa «générosité» pour se faire pardonner.

Près de 850 millions de dinars pour amener autant d'acteurs économiques africains à Alger. Il s'est beaucoup fait aider par le ministère des Affaires étrangères et par le Premier ministre. Mais le constat est ailleurs. Les chefs d'entreprise algériens se tournent sérieusement vers l'Afrique. Pour y exporter, y investir, y chercher des partenaires pour les deux. Le problème est le suivant : le FCE a tenté d'entraîner dans son, tardif mais bienvenu, virage africain un partenaire politique, le bouteflékisme et son appareil d'Etat, qu'il croit pouvoir utiliser opportunément pour la logistique et rudoyer, en même temps, sur le plan symbolique. Choc culturel. Erreur létale. D'où survient le deuxième constat.

Le politique dans l'Algérie officielle n'est pas prêt pour ce virage. Le geste abasourdissant de Abdelmalek Sellal, quittant la salle en réaction à un impair protocolaire, ne dit rien d'autre que cela. Le débat de savoir s'il l'a fait sur sa propre décision ou sur une injonction-recommandation du président Bouteflika ne change rien au fonds. L'Etat algérien n'est pas prêt à l'ouverture au monde. Car l'ouverture économique dans le capitalisme du 21e siècle a pour champion les entreprises. Et plus les conventions de coopération entre gouvernements. Sinon Taiwan ne serait pas le géant économique qu'il est.

Le geste du gouvernement algérien dès le premier jour a envoyé un dévastateur message de dédain à la communauté des affaires africaines présente. Il dit que les affaires trivialement domestiques (qui est plus important le gouvernement ou le FCE ?), sont d'un intérêt supérieur au

projet de construire des ponts d'opportunités d'intégration avec l'Afrique. Le troisième constat s'enchaîne naturellement. La session inaugurale a exprimé combien les acteurs économiques africains avaient une demande d'Algérie. Et donc combien cette demande, sur les entre-faits du jour, risquait d'attendre.

Encore. «Pourquoi l'Algérie n'a-t-elle pas créé un fonds souverain ?» Pourquoi ne prend-t-elle pas des parts, comme le Qatar ou l'Afrique du Sud, dans Ecobank, pour être tout de suite présente dans plusieurs pays africains ?» «Pourquoi les exportateurs algériens sont encore bloqués par les restrictions de la Banque d'Algérie ?». Les interpellations du panel de haut niveau de la session qui a suivi le départ de Sellal et de ses ministres s'adressaient presque toutes spontanément à Sellal et ses ministres. C'est dire que sur les trois constats de la séance inaugurale, le second constat détermine le reste. Le Bouteflikisme est coincé dans l'avant chute du mur de Berlin. Ali Haddad l'a vendu aux Algériens par milliards de dinars de financement de campagnes électorales (2004, 2009, 2014). S'il devait seul en pâtir, ce ne serait que justice. Les dégâts collatéraux emportent les grands desseins de l'Algérie.

Tout a donc été dit ou fait le premier jour. Le rendez-vous africain d'Alger a pourtant échappé à une tentative de suicide du pays hôte. Parce qu'il a été utile au-delà des attentes. Et malgré la pollution politique. Les Algériens ont pu constater, un peu effarés, que le standard des élites africaines mondialisées est supérieur au leur. Et sur un éventail de compétences étonnamment large : la gouvernance multilatérale, la négociation de libre-échange régional, l'ingénierie financière, la sélection des projets, les transformations digitales, la remontée technologique des filières. Il n'y a pas beaucoup de secteurs où les Algériens peuvent donner la leçon. Même si les invités du rendez-vous d'Alger perçoivent bien que le modèle d'intégration sociale algérien reste vivant.

Ce n'est pas rien. Comment en faire un atout d'exportation? «Même l'effacement de la dette des pays africains les plus pauvres, les Algériens l'ont fait sans demander de contrepartie. Sans même trop le faire savoir. Ils auraient pu la transformer en titres de capital pour prendre des parts dans les entreprises publiques de ces pays», déplore Mohamed Ould Noueigued, le président de la Banque nationale de Mauritanie, qui a signé un protocole d'accord avec un partenaire algérien () pour investir en Algérie dans l'agriculture saharienne, le dragage des plans d'eau et la pêche. Reste l'invariant : le leadership énergétique algérien de ce côté-ci de l'Equateur.

Ce n'est pas un hasard finalement si Nourredine Boutarfa est le seul ministre (en dehors de Ramtane Lamamra, pour la clôture protocolaire séparée de la clôture initiale) à ne pas avoir boycotté les travaux du rendez-vous d'Alger après l'incident du premier jour. Le ministre de l'Energie y a exposé l'ambition de la transition énergétique algérienne avec dès début 2017, le lancement d'un appel d'offres pour 4 Gigawatts d'électricité solaire. Mais là aussi, le lent sommeil économique algérien sur le continent l'expose à la concurrence, y compris sur ses atouts. Le projet d'un gazoduc Nigeria-Maroc est venu challenger celui, vieux de 15 ans, du

Nigal, un gazoduc Nigeria-Algérie. Bien sûr, le rêve de Mohammed VI de supplanter sur son territoire le hub de Hassi R'mel pour l'approvisionnement en gaz de l'Europe du Sud va buter, en pire, sur les mêmes raisons qui ont maintenu le Nigal au stade de projet, sa faisabilité économique. La grande leçon de ces trois jours de rencontre entre acteurs de l'économie africaine est là. Les lignes de la géographie économique bougent plus vite que ne bougent les Etats. L'Afrique est plus adaptée au futur que l'Algérie. A 850 millions de dinars, ce n'est pas cher payé si la leçon est définitivement apprise.

Dans la semaine économique écrasée par le pugilat gouvernement-FCE, un brin de soleil. Le communiqué final de la réunion de l'OPEP de Vienne a consacré une mention au rôle de l'Algérie dans la construction de l'accord qui va permettre la réduction de la production de l'organisation de 1,2 million de barils par jour.

«La diplomatie énergétique algérienne existe bien», nous a confirmé Ali Aïssaoui, l'un des experts algériens les plus écoutés à l'étranger –il a été économiste en chef de Apicorp, la banque d'investissement arabe dans le pétrole, et continue d'exercer une mission de recherche auprès de Oxford Institute of Energy Studies, dont il a été membre durant plus d'une décennie.

«C'est un alignement de compétences au ministère de l'Energie qui a permis à l'Algérie de jouer un rôle incontestable dans l'obtention de cet accord». Ali Aïssaoui a cité sur RadioM le travail d'équipe du ministre Nourredine Boutarfa, du gouverneur de l'Algérie à l'OPEP, Mohamed Hamel, et du membre de la commission économique de l'OPEP, Achraf Benhassine. Réconfortant. Il faut écouter cependant Ali Aïssaoui jusqu'au bout. Il propose d'aller vers plus de transparence concernant la gestion du secteur de l'énergie. A commencer par la vérité sur l'état des réserves en hydrocarbures. Nourredine Boutarfa a publié, au creux de l'été, un état des réserves de gaz prouvées très inférieur à celui publié tous les ans par BP. Déjà entendu ? On y reviendra.

Céréales: baisse de la facture d'importation mais hausse des quantités (APS)



La facture d'importation des céréales (blé, maïs et orge) a baissé de plus de 18% durant les dix premiers mois de 2016, en dépit d'une hausse des quantités importées, a appris l'APS auprès des Douanes.

La facture d'importation des céréales a reculé à 2,31 milliards de dollars (mds usd) entre janvier et octobre 2016, contre 2,85 mds usd sur la même période de 2015, soit un recul de 18,62%.

Mais les quantités importées ont connu une légère augmentation en s'établissant à 11,28 millions de tonnes (Mt) contre 11,20 Mt (+0,7%), précise le Centre national de l'informatique et des statistiques des douanes (CNIS).

Les céréales qui ont vu leurs quantités importées augmenter sont le blé dur et l'orge contrairement au blé tendre et au maïs.

Par catégorie de céréales, la facture d'importation du blé (tendre et dur) a reculé à 1,51 milliard usd contre 1,97 milliard usd (-23,2%), pour des quantités de 6,93 Mt contre 6,92 mt (+0,11%).

Pour le blé tendre, la facture d'importation s'est amenuisée à 1,03 milliard usd contre 1,38 milliard usd (-25,8%), alors que les quantités importées ont baissé à 5,34 Mt contre 5,65 Mt (-5,53%).

Concernant le blé dur, la facture a baissé à 489,23 millions usd contre 590,32 millions usd (-17,12%), avec une hausse des quantités importées qui se sont établies à 1,6 Mt contre 1,27 Mt (+25,2%).

Quant au maïs, les importations se sont chiffrées à 665,08 millions usd contre 722,27 millions usd (-7,92%) avec un volume importé de 3,57 Mt contre 3,60 Mt (-0,8%).

Pour l'orge, l'Algérie en a importé pour 135,54 millions usd contre 150,26 millions usd (-9,8%) avec une quantité de 767.734 t contre 667.819 t (+14,96%).

La baisse de la facture d'importations des céréales malgré la hausse globale des quantités importées s'explique par le recul des cours sur les marchés mondiaux des céréales.

Il est constaté que durant les huit premiers mois de 2016, le prix moyen à l'importation par l'Algérie du blé dur est passé à 311 dollars/tonne (usd/t) contre 461 usd/t sur la même période de 2015, en baisse de plus de 32%.

Pour le blé tendre, le prix moyen à l'importation s'est établi à 192 usd/t contre 251 usd/t, en recul de plus de 23% entre les deux périodes comparaison.

Même tendance pour le maïs dont le prix moyen à l'importation par le pays a été de 185 usd/t contre 202 usd/t, en repli de 8%.

Dans son dernier rapport, la FAO a mis à jour ses prévisions lesquelles prévoient que les réserves céréalières mondiales atteindront un niveau record d'ici la fin des campagnes agricoles de 2017.

Cette agence de l'ONU s'attend à ce que les stocks de céréales augmentent pour atteindre les 670 millions de tonnes, soit une hausse de 1,4% par rapport à la saison précédente.

Dépendance de l'Algérie en matière agricole :
«On craint pour l'avenir de notre agriculture» (Le Soir d'Algérie)

La menace représentée par la persistance de la dépendance de l'Algérie en matière agricole vis-à-vis des marchés étrangers, à partir desquels elle continue d'importer «d'énormes quantités de céréales», inquiète le professeur Fouad Chahat, professeur à l'Institut national de recherche agronomique (INRA). A ces importations constituées notamment de blé tendre, celui-ci ajoute celles de l'orge, du maïs, des tourteaux de soja et du lait.

L'invité de la rédaction de la Chaîne 3 de la Radio algérienne, M. Chahat, constate que la recherche agricole dans le pays reste insuffisamment dotée par rapport à des pays voisins. Même si pour les productions maraîchères, l'intervenant considère qu'il existe une «autonomie totale», il relève, toutefois, un point faible constitué par les semences vis-à-vis desquelles, note-t-il, l'Algérie n'est pas encore autonome, à l'exception de celle de la pomme de terre.

Il relève que «toutes les semences maraîchères» sont produites à l'étranger, entraînant «une situation de faiblesse» au pays, les actions entreprises s'étant révélées insuffisantes «ou n'ayant pas été menées jusqu'au bout».

La question, constate le professeur Chahat, est de savoir si l'on va développer une production de semences à partir des variétés locales, «qui ont pratiquement disparu», ou bien le faire à partir de semences importées, au risque de se heurter aux sociétés étrangères qui en détiennent les brevets d'exploitation exclusive. Pour lui, si l'agriculture algérienne s'est retrouvée dans cette situation, c'est en raison du faible nombre de spécialistes dans le domaine mais également en raison de la solution de «facilité» retenue, consistant à donner la primeur aux importations, plutôt qu'à exploiter les semences locales et améliorer leur potentiel génétique.

Il regrette que des pays voisins, à l'exemple de la Tunisie et du Maroc, investissent successivement 0,35% et 0,60% de leur PIB, «ce qui, dit-il, nous fait craindre pour l'avenir de notre agriculture, compte tenu de la crise économique affectant le pays.

Cellule de traitement du renseignement financier : 142 dossiers transmis à la justice depuis son entrée en activité (Liberté)

La Cellule de traitement du renseignement financier (CTRF) a reçu 1 290 déclarations de soupçon des banques en 2015 et 714 au 30 juin 2016, selon les statistiques publiées sur le site Web de cet organe spécialisé dans la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. La CTRF a également reçu 159 rapports confidentiels de certaines administrations en 2015 et 95 au 30 juin 2016. Depuis le démarrage des activités opérationnelles de la CTRF en 2005, celles-ci ont connu une montée en cadence régulière, conséquence, à la fois, des évolutions successives du dispositif juridique anti-blanchiment et des

actions de sensibilisation menées pour une meilleure efficacité dans la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. La CTRF indique avoir signalé, dans le cadre du partage d'informations et de la coordination nationale, certaines affaires aux institutions nationales concernées. Le nombre de transmissions de la CTRF à ses partenaires nationaux est de 1882 à ce jour (communication spontanée d'informations et demandes de renseignements).

La CTRF affirme avoir donné suite à toutes les demandes d'assistance émanant des autorités sécuritaires et judiciaires concernées (80 demandes reçues à ce jour). Le nombre de compléments d'informations demandés aux banques est de 582 à ce jour. La CTRF a également donné suite à toutes les demandes d'assistance émanant des autorités sécuritaires et judiciaires concernées. Au plan judiciaire, la Cellule de traitement du renseignement financier a transmis 142 affaires à la justice depuis son entrée en activité en 2005 jusqu'à ce jour. Il s'agit des affaires traitées par la CTRF sur la base des déclarations de soupçons des banques et autres rapports émanant des institutions nationales concernées. La CTRF indique que d'autres affaires de blanchiment d'argent et autres infractions sous-jacentes (non comptabilisées) ont été également traitées par d'autres institutions nationales compétentes en la matière, notamment, les juridictions compétentes (pôles pénaux spécialisés), les autorités d'enquêtes (Police judiciaire) sur réquisition du parquet, l'administration fiscale (infractions fiscales), l'administration des douanes (infractions douanières), la Banque d'Algérie (infractions à la législation des changes) et les services du commerce (infractions commerciales). "Au plan statistique, le nombre d'affaires transmises à la justice par la CTRF ainsi que celles traitées par les juridictions algériennes, les services de sécurité, les services des douanes, des impôts, de la Banque d'Algérie et du commerce, démontrent l'efficacité du dispositif national de prévention et de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme", relève la CTRF. Évoquant ses activités au plan international, la CTRF évoque des informations partagées avec des cellules de renseignement financier homologues dans le cadre des demandes d'assistance internationale. Les échanges d'information s'effectuent par le biais d'un réseau informatique sécurisé, Egmont Secure Web. Le groupe Egmont est actuellement composé de 151 cellules de renseignement financier (CRF) membres. La CTRF indique avoir reçu, à ce jour, 69 demandes d'assistance internationale et émis 108 demandes à ses partenaires étrangers. La CTRF rappelle que l'Algérie a été retirée par le Gafi, en février 2016, de la liste "des pays et territoires non coopératifs" suite aux différentes mesures prises, au plan législatif et réglementaire, pour l'adaptation de notre dispositif par rapport aux normes internationales. De même, le groupe d'action financière pour l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient (Menafatf), dont l'Algérie est membre fondateur depuis 2004, a adopté, lors de sa dernière réunion plénière qui s'est tenue du 23 au 28 avril 2016 à Doha (Qatar), le rapport de suivi de l'Algérie. L'Algérie n'est ainsi plus soumise au processus de suivi ordinaire du Menafatf. "La dernière mission d'évaluation de notre dispositif par les

évaluateurs du Menafatf a été effectuée en 2009. La prochaine mission d'évaluation mutuelle de notre pays se déroulera en 2022", indique la CTRF.

Le diplomate Lakhdar Brahimi affirme : «L'Algérie, un pôle de coopération interafricaine» (APS)

Le diplomate algérien Lakhdar Brahimi a affirmé que l'Algérie est devenue ces dernières années une véritable plaque tournante pour la coopération interafricaine. «L'Algérie est devenue ces dernières années un véritable pôle de coopération interafricaine notamment dans le cadre de l'Union africaine», a soutenu le diplomate dans une conférence sur le thème «Relations internationales et situation dans le monde : réalité et perspectives», animée dimanche dernier à l'Ecole supérieure de police. «L'action commune africaine a fait ses preuves par rapport à l'action arabe commune», a soutenu M. Brahimi qui a rappelé la situation désastreuse qui prévaut dans le monde arabe en dépit du potentiel que les pays arabes recèlent en termes de ressources humaines et énergétiques. Selon M. Brahimi, l'Algérie et les pays du Maghreb arabe sont en mesure d'opérer un bond de qualité en dix ans, pour peu, a-t-il dit, qu'il y ait une coordination entre les pays de cette région de manière à optimiser leur coopération. Entre autres atouts dont dispose l'Algérie, le conférencier citera son expérience dans le domaine sécuritaire et en matière de lutte antiterroriste qui est devenue un exemple pour plusieurs pays.

Aussi, regrettera-t-il le niveau actuel des relations entre l'Algérie et le Maroc que rien, selon lui, ne justifiait. Cette «relation tendue a retardé la construction de l'Union du Maghreb arabe, qui au demeurant n'a pas d'existence réelle», déplore M. Brahimi. Pour contourner ce verrou, en attendant de le faire sauter, le diplomate propose que le problème du Sahara occidental soit laissé de côté et que l'Algérie et le Maroc engagent des discussions autour de questions intéressantes les deux parties et qui favoriseront une dynamique de coopération et de développement. La proposition est soutenue par l'exemple de la Chine et de l'Inde qui, rappellera M. Brahimi, ont transcendé leur différend en signant un communiqué conjoint en 1962 dans lequel ils reconnaissaient l'existence d'un conflit frontalier, mais affirmaient leur volonté d'œuvrer à promouvoir leurs relations économiques, qui ont permis aux échanges commerciaux entre les deux pays d'atteindre par la suite des milliards de dollars.

Accord Opep - non-Opep, M. Boutarfa : « Un effort extraordinaire de notre diplomatie » (El Moudjahid)



Le ministre de l'Énergie, Nouredine Boutarfa, a souligné, à Vienne, le rôle de l'Algérie dans le processus lancé au sein de l'Opep et rejoint par onze producteurs non-membres, dans le cadre d'un accord historique, afin d'arriver à rétablir l'équilibre du marché pétrolier.

L'accord obtenu avec onze pays hors-Opep, pour diminuer l'offre de 558.000 barils/jour, «marque l'effort extraordinaire de la diplomatie algérienne, et cela est reconnu par tous les responsables. Les ministres reconnaissent le rôle de l'Algérie et la disponibilité du Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, à soutenir cet accord», a déclaré le ministre. Selon M. Boutarfa, avec la réunion de ce samedi, c'est un long processus qui vient de terminer sa première phase, puisque la deuxième phase sera la responsabilité de chaque pays d'honorer ses engagements. Au terme de la réunion, 11 pays se sont engagés à réduire leur production d'environ 558.000 barils par jour, à compter du 1er janvier 2017. Il s'agit de l'Azerbaïdjan, Brunei, Bahreïn, Guinée équatoriale, Kazakhstan, Malaisie, Mexique, Oman, Russie, Soudan et du Soudan du Sud. Le ministre a souligné le rôle de l'Algérie dans le lancement du processus visant à enrayer la chute des cours du brut, avec l'initiative du Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, qui avait dépêché des émissaires aux pays producteurs membres et non-membres de l'Opep, pour engager une action commune.

«Avec l'organisation de la réunion extraordinaire de l'Opep à Alger, il y a eu tout un mouvement de la diplomatie algérienne, du Premier ministre et du ministre des Affaires étrangères, et les déplacements que j'ai eu à mener pour construire cet accord» Opep-non-Opep, a-t-il relevé. M. Boutarfa a expliqué que l'accord Opep-non-Opep est ouvert à d'autres pays non-membres, tout en soulignant la contribution de pays africains à réduire l'offre. Il a affirmé que la baisse totale des pays membres et hors Opep, qui est de 1.750.000 barils/jour, «est un très bon signal pour le marché».

«L'objectif est d'atteindre une moyenne sur six mois de 1.750.000 baril/j, il est clair que le premier trimestre 2017 sera assez difficile. Au cours du premier trimestre, on pense au moins atteindre les 90% de ce qui est convenu, et les pays participants se sont engagés à notifier les baisses aux compagnies», a-t-il ajouté. Pour le Mexique, la réunion n'a pas pris en compte les 200.000 barils/j de baisse naturelle de sa production, a fait remarquer le ministre, ajoutant que la réunion est arrivée à 100.000 barils/j comme participation du Mexique à cet accord. Interrogé sur l'impact attendu du nouvel accord sur les cours, M. Boutarfa

a indiqué que «notre objectif était d'arriver à un baril à 50/55 dollars, je crois qu'il sera atteint, peut-être un peu plus. Le premier semestre sera assez difficile, vers le deuxième semestre on sentira nettement l'apport en matière de prix».

Pétrole: ALNAFT chargée de mettre en œuvre la réduction de la production (APS)

L'Agence de régulation des hydrocarbures (ALNAFT) a été chargée par le ministère de l'Energie d'appliquer la décision de réduction de la production pétrolière du pays dans le cadre de la mise en œuvre de l'accord d'Alger de limitation de la production OPEP, apprend-on auprès de ce ministère.

"Par instruction du 11 décembre 2016, le ministre de l'Energie a instruit l'Agence de régulation des hydrocarbures (ALNAFT) de faire procéder par les contractants de gisements d'hydrocarbures liquides à une réduction totale de leur production d'hydrocarbures liquides de 50.000 barils par jour à répartir équitablement entre tous les contractants, et ce, à compter du 1er janvier 2017 pour une première période de 6 mois. Cette période pourrait être reconductible", indique lundi le ministère de l'Energie.

Pour rappel, l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) avait décidé, le 30 novembre dernier à Vienne, de réduire sa production de pétrole d'environ 1,2 million de barils par jour (mbj) à 32,5 mbj à partir du 1er janvier 2017, en approbation de la proposition algérienne pour mettre en œuvre l'accord d'Alger.

Samedi dernier à Vienne, onze pays producteurs non-membres de l'OPEP se sont également engagés, lors d'une réunion avec les membres de cette organisation, à réduire leur production d'environ 558.000 barils/jour à compter du 1er janvier 2017.

L'OPEP et les onze producteurs non membres ont ainsi conclu un accord, le premier du genre depuis une quinzaine d'années, pour agir ensemble en réduisant leur production d'un total avoisinant 1,8 mbj à partir de janvier 2017.

Les onze pays hors-OPEP qui se sont engagés à cette décision sont l'Azerbaïdjan, Brunei, Bahreïn, Guinée équatoriale, Kazakhstan, Malaisie, Mexique, Oman, Russie, Soudan et Sud Soudan.

Un Comité ministériel de suivi de l'accord du 30 novembre se dotera bientôt d'un mode de fonctionnement et de mécanismes pour suivre la mise en œuvre de l'accord.

Composé de représentants de l'Algérie, du Koweït et du Venezuela et de deux représentants de pays non-OPEP (Russie et Oman), ce Comité se réunira dans les jours à venir pour finaliser les modalités de son fonctionnement.

Son prix a atteint 56 dollars : Le baril décolle (L'Expression)

Après que les «13» et leurs 11 alliés non- membres du cartel ont décidé de réduire leur production de plus de 1,7 million de barils par jour, les cours de l'or noir se sont envolés vers de nouveaux sommets.

L'accord historique scellé à Alger le 28 septembre 2016 en marge du 15ème Forum international de l'énergie s'est avéré être, une solide rampe de lancement pour le baril. Après que les «13» et leurs 11 alliés non membres du cartel ont décidé, le 10 décembre à Vienne, de réduire leur production de plus de 1,7 million de barils par jour, les cours de l'or noir se sont envolés. Hier vers 11h00, heure algérienne, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en février s'échangeait à 56,54 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, enregistrant une hausse de 2,21 dollars par rapport à la clôture de vendredi. Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de light sweet crude (WTI) pour le contrat de janvier prenait 2,25 dollars pour se négocier à 53,75 dollars. Dimanche, sur les marchés asiatiques, aux environs de minuit à Alger, les cours de l'or noir se sont hissés à leur plus haut niveau en 18 mois. Le baril de Brent était coté à 57,89 dollars et celui de WTI 54,51 dollars. Ce n'est certes pas le Vésuve. Il faut reconnaître cependant que les premières laves «crachées» par le marché ressemblent à celle d'un volcan en éruption après un long sommeil qui a duré 30 mois. Les retombées attendues suite à l'accord conclu dans la capitale autrichienne il y a à peine 72 heures, entre les pays producteurs (Opep et hors Opep) semblent vouloir dépasser toutes les espérances. «Notre objectif était d'arriver à un baril à 50-55 dollars, je crois qu'il sera atteint, peut-être un peu plus. Le premier semestre sera assez difficile, vers le deuxième semestre on sentira nettement l'apport en matière de prix» avait répondu le ministre algérien de l'Energie Nourredine Bouterfa, interrogé sur l'impact espéré du nouvel accord sur les cours. La cible est en effet largement atteinte en ce premier jour de cotation des cours de l'or noir. Reste à savoir si la trajectoire et la dynamique qui ont été impulsées au prix du Brent seront maintenues? En principe il n'y a aucune raison pour que le baril fasse machine arrière. Le terrain a été déblayé, déminé par une diplomatie algérienne qui a réalisé des prouesses. Elle a réussi le tour de force de rallier, à sa position, une Arabie saoudite qui était sourde et revêche à toute idée de réduction de la production, à ranger au placard le différend qui l'opposait à l'Iran, à convaincre la Russie et d'autres pays non membres de l'organisation des pays exportateurs de pétrole à contribuer à travers la baisse de l'offre à rééquilibrer le marché pour faire rebondir les prix. Une Union sacrée longue à construire.

L'Algérie en est incontestablement l'architecte. «Avec l'organisation de la réunion extraordinaire de l'Opep à Alger, il y a eu tout un mouvement de la diplomatie algérienne, du Premier ministre et du ministre des Affaires étrangères et les déplacements que j'ai eus à mener pour construire cet accord», a rappelé Nourredine Bouterfa. Son bien-fondé est reconnu. «C'est un accord historique», a affirmé le ministre qatari de l'Energie,

Mohamed Saleh Al-Sada, président de l'Opep jusqu'à la fin de l'année. Son homologue russe, Alexander Novak, est convaincu qu'il contribuera à «stabiliser le marché pétrolier, à en réduire la volatilité et à attirer de nouveaux investissements». Qu'en pense le chef de file de l'Opep? «Il va cimenter notre coopération à long terme», a souligné le ministre saoudien de l'Energie, Khaled Al-Faleh.

Les experts ne doutent plus de la matérialisation de ce «bloc». Il semble que les producteurs membres et non-membres de l'Opep sont prêts à travailler ensemble pour empêcher les prix du pétrole de tomber sous un certain niveau», a reconnu Naeem Aslam, analyste chez Think Markets. La route est toute tracée pour que le baril franchisse la barre des 60 dollars.

M. Mustapha Guitouni, PDG de Sonelgaz : Rationaliser la consommation (El Moudjahid)



«Les fraudes et les branchements illicites sont les principales causes des pertes en énergie électrique. Sonelgaz enregistre, annuellement, un taux de perte de 22%.» Tels sont les propos tenus par le président-directeur général de Sonelgaz.

Mustapha Guitouni, qui s'est exprimé récemment au Forum de la radio Chaîne I, a fait savoir que le branchement illégal à cette source d'énergie domestique coûte un déficit en milliards de dinars à l'entreprise ainsi qu'à l'économie nationale. «Il faut préciser que la fraude est pratiquée non seulement dans les quartiers populaires, mais aussi dans les lotissements où les citoyens ont recouru au branchement illicite», a-t-il tenu à préciser.

Le PDG de l'entreprise nationale de distribution d'électricité explique que les coupures volontaires de l'électricité sont la cause de la consommation irrationnelle de cette énergie par les raccordements illégaux, ce qui est pénalisant pour des milliers d'habitants innocents. «Afin d'y remédier, on a mobilisé le maximum de moyens matériels et humains en vue de localiser les abonnés qui ont procédé à des auto-rétabissements ou à des rétrocessions sur le réseau d'électricité», a indiqué le directeur, tout en affirmant que dans le cas d'une confirmation de la fraude, les contrevenants sont directement signalés aux services de police et une procédure judiciaire est engagée à leur encontre.

Par ailleurs, le directeur met en garde contre les risques du branchement illicite et des «apprentis électriciens» qui optent pour le bricolage dans l'installation du réseau électrique. Selon lui, des campagnes de sensibilisation sont menées par des associations et les médias pour prévenir des dangers du raccordement illicite.

Par la même occasion, M. Guitouni a annoncé une vaste campagne de sensibilisation pour rationaliser la consommation d'électricité, affichant l'engagement imminent par son groupe d'une vigoureuse opération de lutte contre le gaspillage d'électricité. «Ce phénomène avait atteint des niveaux insupportables» a-t-il estimé.

«Il est temps de rationaliser et d'économiser cette énergie», a-t-il affirmé, soulignant que cette opération qui s'annonce «n'est pas un slogan, mais une démarche à caractère pérenne. Nous sommes devant le fait accompli», a-t-il ajouté.

Aucune augmentation des tarifs de l'électricité actuellement

Détaillant la situation, le responsable explique que le prix réel du KWH est de 10,54 dinars, alors que son prix de vente moyen est de l'ordre de 4 dinars. «L'État en supporte 7», a-t-il noté, justifiant la nécessité «d'agir vite», notamment en instaurant une vraie culture de rationalisation et de non gaspillage de cette énergie, puisée à la base des énergies fossiles. Il a également exclu toute augmentation des tarifs d'électricité actuellement. M. Guitouni n'exclut pas, à l'occasion de cette opération, d'aller même vers les écoles pour sensibiliser «tout le monde», estimant qu'au-delà des économies à faire, l'objectif étant d'atteindre 415 KW par foyer. L'hôte de la radio a, en outre, affirmé que la société Sonelgaz, à travers ses différents démembrements régionaux, entend accroître ses efforts pour concrétiser ses programmes d'investissements et améliorer ses prestations. «Nous sommes l'un des rares pays au monde à afficher un taux de pénétration électrique dans les foyers de 96%», s'est-il félicité, en rappelant les efforts déployés à ce titre, notamment par la création de 107 centrales électriques, travaillant 24/24. Par ailleurs, le PDG de la Sonelgaz a reconnu l'existence de quelques problèmes dans la gestion et l'exploitation des réseaux, affirmant qu'ils seront bientôt résolus. Dans ce sens, il a évoqué les doléances des clients vis-à-vis des facturations et des chutes de tension qui seront résolues avec l'introduction de nouvelles technologies de relève des compteurs ou de renforcement des équipements de distribution.

Projet de production de 4.000 mégawatts d'électricité à partir des énergies renouvelables

Mustapha Guitouni a également fait part d'un programme en cours d'élaboration à l'échelle nationale visant la production de 4.000 mégawatts d'électricité à partir des énergies renouvelables (solaire et éolienne). «Le ministère de l'Énergie élabore actuellement le cahier de charges de ce projet. Ce document sera finalisé à la fin du mois de décembre ou au début de l'année 2017», a-t-il dit.

Il a rappelé que 400 mégawatts d'électricité ont été produits au niveau national par l'utilisation des énergies renouvelables. «L'Algérie s'est lancée dans le créneau des énergies renouvelables dès les années 1980», a-t-il

précisé.

Par ailleurs, le PDG de Sonelgaz a indiqué que les créances du groupe Sonelgaz auprès de ses clients (personnes physiques, entreprises et collectivités locales) s'élèvent à 60 milliards DA et leur recouvrement se fera par rééchelonnement.

Les projets ferroviaires de l'Algérie tiennent toujours la route : 1700 km en 99, 4000 km aujourd'hui (Maghreb Emergent)

1700 km en 99, 4000 km aujourd'hui, 6000 prochainement... les grands projets ferroviaires de l'Algérie ne sont pas affectés par la chute des revenus pétroliers. L'âge d'or du rail ne ferait que commencer...

L'inauguration de la nouvelle ligne ferroviaire Birtouta-Zeralda, dans la wilaya d'Alger intervenue dimanche n'est qu'un jalon dans la longue épopée du chemin de fer en Algérie qui ne cesse de s'étendre. En 1999, le linéaire en voies ferrées disponible était de 1700 km, il a atteint un niveau de 4000 km après l'achèvement de certains projets, dont la pénétrante de l'ouest allant de Sidi Bel Abbés à Béchar, aux confins du désert.

Il est même prévu qu'il atteigne à la réception de nombreux autres projets en cours environ 6.000 km puis 12.500 km, selon les déclarations de Fridi Azzedine, le directeur général de l'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (ANESRIF), lors d'une visite au siège de l'agence de Boudjemaa Talai, ministre des Transports en février dernier.

Le ministre avait eu droit à une présentation retraçant les différentes phases de réalisation des nouvelles lignes ferroviaires et le ministre a repris les points forts du programme gouvernemental de maillages ferroviaire du territoire national.

Dès l'achèvement de tout le programme ferroviaire national, avec notamment le maillage de tout le Nord, le linéaire total atteindra les 12.500 km, les voies de service non comprises, ce qui constitue le sextuple du linéaire de 2008, selon Anesrif. Cette agence opère un descriptif de ses nombreux projets comme la rocade nord et ses dessertes qui irriguent les principales villes du nord de l'Algérie allant des frontières Est vers les frontières Ouest sur 1200 Km.

Il y a aussi la rocade des Hauts Plateaux pour désenclaver les villes et aboutir à l'exploitation économique de cette région avec une rocade parallèle à celle du Nord. Longue de 1160 km, elle s'étend elle aussi de l'Est du pays (Tébessa) vers l'Ouest (Moulay Slissen).

Les projets maintenus malgré la crise

Boudjemaa Talai a évoqué, à plusieurs reprises, le chantier de la grande boucle ferroviaire des Hauts-Plateaux qui connaît, malgré tout, des difficultés sur le terrain. Le ministre a expliqué ces retards par l'éternel problème des expropriations, tout en rassurant sur la poursuite du

chantier jusqu'à sa réception. La ligne minière est également au programme pour constituer le lien avec les mines du Sud Est algérien d'Annaba (port commercial, métallurgie) vers les mines de Djebel Onk, à 388 km.

Quant à la pénétrante Ouest (Tabia-Béchar) longue de 574 km, elle longe la frontière Ouest de l'Algérie tandis que la pénétrante El Gourzi-Touggourt de 417 km permet de désenclaver les villes des Oasis et de servir le pôle pétrolier de la ville nouvelle de Hassi Messaoud.

En ce qui concerne la boucle du Sud Est, Anesrif souligne, sur son site, que le premier tronçon relie El Khemis (au Nord) et Djelfa sur 275 km et le second tronçon de 110 km relie les villes de Djelfa et Laghouat. Enfin un 3ème tronçon (425 km) va de Laghouat à Hassi Messaoud en passant par Ouargla. Anesrif évoque également la boucle du Sud-Ouest de 1500 km de voies ferrées en allant de Ghardaïa jusqu'à la jonction avec la ville de Béchar.

En 2015, le ministre des Transports, Boudjemaa Talai a donné le coup d'envoi des travaux d'autres lignes comme le raccordement de la zone de Bellara au port de DjenDjen sur une distance de 48,59 km et le dédoublement du tronçon de la ligne Jijel/El Milia. Il y a aussi le projet sur la ligne ferroviaire en cours d'études Sétif-Jijel sur 130km.

Dans le wilaya de Ain Defla, le projet El Affroune/Khemis Mliana présente un linéaire de 56 km et le projet Khemis/Oued Foda d'un linéaire de 67 km, dans lequel deux nouvelles gares ferroviaires ont été inaugurées à savoir la gare de Rouina et la gare d'Arib.

Le ministre des transports a régulièrement souligné que les grands projets du secteur seront maintenus malgré la crise financière. Au début de l'année, il a affirmé que tous les projets en cours de réalisation seront livrés dans les délais impartis en fonction de la disponibilité du financement et des moyens. C'est le cas notamment pour le projet de ligne ferroviaire reliant la zone industrielle d'Arzew et la ville.

Le Groupe Saidal enregistre une hausse de 12% de son chiffre d'affaires (Algérie Eco)

Le groupe Saidal vient de rendre public son bilan du premier semestre de 2016 à travers la COSOB. Ce dernier révèle que le chiffre d'affaires cumulé réalisé par l'entreprise à fin Juin 2016 s'élève à 5.791.339 KDA contre 5.189.053 KDA à fin Juin 2015, soit un accroissement de 12%.

Dans un communiqué, le groupe précise que «cette variation du volume du chiffre d'affaires est du principalement à la mise en place d'équipe de travail en continu, notamment au niveau des sites d'El Harrach et de Gué de Constantine; la formalisation en début d'année, de nouvelles conventions clients L'octroi de mesures commerciales en la forme de ristournes aux clients, l'engagement par le groupe Saidal, d'actions de promotion et de distribution des produits de la filiale SOMEDIAL.

Quant à la production, durant le premier semestre 2016, elle est de 5.345.113 KDA contre 4.322.830 KDA, comparativement à fin Juin 2015, soit un accroissement de 24%, selon la même source.

Cette performance est due à une grande disponibilité des matières premières, une sensibilisation de l'ensemble du collectif des travailleurs.

Aussi, le bilan fait état d'un résultat brut bénéficiaire enregistré au titre du premier semestre 2016, qui s'élève à 1.539,4 Millions de DA, contre 485,7 Millions de DA à fin Juin 2015, soit une amélioration des résultats de 46,1%. S'agissant de l'activité boursière, elle a été marquée, selon le communiqué, « par une amélioration du cours du titre SPA SAIDAL, de 9,4 %. Le cours du titre est passé de 585,00 DA à 640,00 DA l'action. Le volume transigé est de 6.781 actions correspondant à une masse monétaire de 4,3 Millions de DA, avec un cours moyen de 639,00 DA ».

Sur le plan de la dématérialisation du titre SAIDAL, cette opération a atteint un volume de 748.850 actions correspondant à 37.44 % du volume des actions admis à la cotation.

Communication et publicité en temps de crise : Un marché de 200 millions de dollars en Algérie (Liberté)

Le marché publicitaire en Algérie est estimé à 200 millions de dollars. Ce chiffre n'est pas officiel, mais résulte d'une évaluation des professionnels du secteur. Les journées euromaghrébines sur la communication publicitaire organisées, hier, à l'hôtel El-Aurassi, par la boîte RH. International Communication, ont été également l'occasion de revenir sur les investissements médias en Algérie. Ils représentent, selon la directrice marketing et étude de MediAlgeria, 50% pour la télévision, depuis l'avènement des nouvelles chaînes, 20 à 25% pour l'affichage, entre 10 et 15% pour la presse et environ 8% pour la radio. Le digital est, lui, aux alentours de 2%. Au chapitre quantitatif, l'investissement publicitaire représente 0,1% du PIB. Un faible taux par rapport aux pays voisins et européens. Pour ce qui est de l'organisation du marché publicitaire, la directrice marketing et étude de MediAlgeria indique qu'en Europe, le secteur s'articule autour de l'autorégulation, mais pense qu'"en Algérie, nous devons créer notre propre modèle basé sur nos propres particularités". Interrogé sur l'avenir de la presse écrite, le conseiller du ministre de la Communication, Madjid Bekkouche, juge que la presse écrite "n'aura d'autre avenir que la publicité version papier. L'aide de l'État existe, mais il faut que la presse trouve une forme d'organisation en syndicats ou autres et là, on pourra parler de cette aide". Le conseiller du ministre de la Communication ne partage pas l'avis de ceux qui parlent d'un déclin du marché publicitaire. "Les publicitaires ne se plaignent pas. Certes, il y a un recul du marché publicitaire de l'automobile, toutefois, le marché de consommation réalise une croissance à deux chiffres." Madjid Bekkouche souhaite que la publicité et la communication dans le

pays soient régies par l'éthique et la déontologie avant tout. Pour Aït Aoudia, P-DG de Media Algeria, la crise économique en Algérie n'a pas vraiment déteint sur le marché publicitaire qui reste très actif. "La crise n'est pas vraiment un handicap pour une entreprise qui sait saisir cette opportunité. La communication et la publicité en temps de crise doivent reposer sur le principe de parler quand tout le monde se tait", dit-il, tout en déplorant l'existence de très peu d'offres sur Internet.

Banque/bourse/Assurance

L'application sera échelonnée sur les quatre prochains semestres : Hausse de 20% de l'assurance automobile (Liberté)

Les automobilistes seront appelés à revoir à la hausse le budget consacré à leur véhicule. Après les augmentations des prix des voitures, des carburants, de la vignette automobile et du contrôle technique, ils paieront, à partir de janvier prochain, plus cher la garantie obligatoire "responsabilité civile", en matière d'assurance automobile. Le directeur général du Trésor a informé le président de l'Union algérienne des sociétés d'assurance et de réassurance (UAR) de la décision de procéder à un réajustement progressif du tarif lié à la garantie obligatoire "responsabilité civile", de l'assurance automobile. "J'ai l'honneur de porter à votre connaissance pour diffusion aux sociétés d'assurances de dommages, qu'après examen des résultats techniques enregistrés ces dernières années par la branche d'assurance automobile, il a été décidé de procéder à un réajustement progressif du tarif lié à la garantie obligatoire 'responsabilité civile' en matière d'assurance automobile", indique le directeur général du Trésor dans une correspondance, datée du 6 décembre dernier. Le directeur général du Trésor annonce "une augmentation de 20% du tarif lié à la garantie obligatoire, dont l'application sera échelonnée sur les quatre prochains semestres". En d'autres termes, la RC augmentera de 5% à compter de janvier prochain. Une autre hausse de 5% interviendra en juillet 2017. Deux nouvelles augmentations de 5% sont prévues en janvier 2018 et juillet 2018. Le directeur général du Trésor demande à l'UAR "de faire accompagner ce réajustement par une campagne d'information à l'adresse des assurés et par une plus grande diligence dans la gestion et le règlement des dossiers d'indemnisation". L'UAR, dans une correspondance adressée aux P-DG et DG des compagnies d'assurances dommages, indique que "des réunions sont programmées au niveau de l'UAR, à l'effet de discuter de la démarche commune à adopter par rapport à ce volet". Pour rappel, une opération d'échange de chèques entre des assureurs publics et privés a ainsi eu lieu le mois dernier au siège de l'Union nationale des assureurs et

des réassureurs (UAR) pour permettre un règlement rapide des 40 492 recours en suspens enregistrés en 2012 pour un montant global de plus de 1,6 milliard de dinars. Pour certains observateurs, l'augmentation de la RC automobile ne règlera pas le problème du secteur des assurances. En effet, la prime RC, estimée à 1 500 DA, ne représente que moins de 5% d'un contrat tous risques. La question du dumping et de sous provisions, en l'absence d'une intervention du régulateur, reste entièrement posée.

Commerce

Marché de gros des Eucalyptus: un bénéfice de 25 millions de DA réalisé à décembre 2016 (APS)

L'Entreprise de Gestion du marché de gros des fruits et légumes des Eucalyptus (Alger) a réalisé jusqu'au 4 décembre 2016 un chiffre d'affaires de l'ordre de 151 millions DA, et un bénéfice d'un montant de 25 millions DA, a-t-on appris auprès du directeur général de l'entreprise.

Le bénéfice réalisé par l'entreprise atteste de "sa dynamique et de son efficacité", a indiqué à l'APS Youcef Mestouri qui rappelle que l'entreprise a réalisé un bénéfice de 11 millions DA en 2015 et de 6 millions DA en 2014.

Rassurant les citoyens quant à la disponibilité des fruits et légumes durant le Mawlid Enabboui, le même responsable a indiqué que les prix ne connaîtront aucune flambée à l'exception de quelques aliments dont l'augmentation ne dépassera pas les 10 DA.

Selon la même source, cette "légère" flambée des prix est due à l'indisponibilité de certains légumes durant l'intersaison à l'instar des carottes, betteraves, concombres, courgettes, oignons, et de quelques fruits tels que les "bananes" qui connaissent une augmentation de prix en raison du système de "quota" imposé à leur importation.

Concernant l'application de la décision de "fusion" entre l'entreprise de gestion du marché de gros des fruits et légumes des Eucalyptus et l'entreprise de gestion des abattoirs et de la pêche, approuvée le mois d'avril par les services de la wilaya, le même responsable a fait savoir que l'opération avance "progressivement" en attendant le parachèvement des procédures réglementaires relatives à la nouvelle structure qui se feront sur trois étapes, la première prendra fin au cours du mois de décembre et concerne l'inventaire des équipements de l'entreprise.

La deuxième étape portera sur l'application de la décision relative à la création de "l'entreprise de gestion des infrastructures et des activités commerciales de la wilaya d'Alger" et le changement des statuts de gestion de l'entreprise conformément à la nature de la nouvelle décision de fusion et sa nature juridique et réglementaire, quant à la troisième

étape il sera procédé à la modification du registre de commerce pour aboutir à la fusion définitive, précise le même responsable.

L'objectif de la décision de fusion est de mettre en place "un marché pilote" dédié aux "fruits et légumes" et aux "viandes rouges" à Alger, cette structure, première du genre au niveau national, s'inscrit dans le cadre des mesures visant à rationaliser les dépenses publiques par une meilleure gestion des services publics et l'unification de leurs moyens, précise M. Mestouri.

La superficie actuelle du marché ne suffit plus à accueillir les différents agents et opérateurs et nécessite une extension à l'avenir, relève le même responsable soulignant que la marché est bâti sur une superficie de 6,4 hectares dont le tiers est exploité pour usage administratif et les deux tiers réservés à l'exposition et au stationnement des véhicules.

Créée en 1997, l'entreprise de gestion du marché de gros des fruits et légumes des Eucalyptus est dotée de trois dépôts d'une superficie globale de 80 m² pour les commerçants et agents au niveau du marché et d'un parking d'une superficie de 8400m².

Coopération

Abdessalem Bouchouareb en visite à berne : L'Algérie à l'heure de l'industrie suisse (L'Expression)

Cette visite s'inscrit dans la suite de la mission économique menée en novembre 2015 par la secrétaire d'Etat à l'Economie, Mme Marie-Gabrielle Ineichen-Fleisch.

Le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdessalem Bouchouareb a exhibé hier, les avantages qu'offre l'Algérie aux investisseurs étrangers lors de sa visite à Berne, capitale fédérale de la Confédération suisse. Le ministre de l'Industrie a souligné que l'Algérie a désormais opté pour une économie de marché assumée, garante de la liberté d'investir sans discrimination entre les opérateurs. A cela s'ajoute, note le ministre, la promulgation d'un nouveau Code des investissements plus souple, transparent et simplifié, des incitations comme nul autre pays n'en offre sont accordées aux investisseurs. Aux avantages accordés par la loi, l'Algérie dispose également d'infrastructures de base de haute qualité aussi bien routières, autoroutières, ferroviaires, portuaires et aéroportuaires que pour les télécommunications. Sans compter que l'Algérie est un pays jeune qui forme chaque année près d'un demi-million de diplômés.

«Le défi que nous devons nous donner dès à présent et sans hésiter, c'est bien celui de transformer la présence économique suisse en Algérie en investissements directs», a souhaité M.Bouchouareb avant d'insister: «Je

crois sincèrement que la Suisse est capable de mieux faire en la matière et mon souhait est de voir une participation plus importante, plus active en Algérie.»

Le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdesslem Bouchouareb, a été reçu par le président de la Confédération suisse, Johann N.Schneider-Ammann et s'est entretenu avec la secrétaire d'Etat à l'Economie, Marie-Gabrielle Ineichen-Fleisch, pour faire le point sur les opportunités commerciales, industrielles et d'investissement entre la Suisse et l'Algérie. La secrétaire d'Etat à l'Economie a offert un déjeuner business en présence des responsables de la Fédération des entreprises suisses «Economie Suisse» qui regroupe plus de 100.000 entreprises helvétiques, de l'Agence suisse de promotion des exportations «La Switzerland Global Enterprise» et des chefs d'entreprise suisses.

Le ministre de l'Industrie et des Mines a insisté sur l'intérêt de l'Algérie pour bénéficier de l'expertise suisse en la matière, particulièrement pour ce qui a trait à l'amélioration de l'employabilité des débouchés du système de formation algérien. Cette première journée s'est achevée par la visite de l'usine de fabrication de trains Stadler à Bussnang.

Veille

L'Algérie en passe de retrouver son destin de "grande puissance" en Méditerranée et en Afrique (APS)

L'Algérie est en passe de retrouver son destin de "grande puissance" en Méditerranée et en Afrique, a estimé le chercheur français spécialiste de la Méditerranée, Jean-Louis Guigou, affirmant que "sans bouleversements intempestifs, l'économie et les mentalités se transforment en profondeur". "L'Algérie est en passe de retrouver son destin de grande puissance en Méditerranée et en Afrique. Sans bouleversements intempestifs, l'économie et les mentalités se transforment en profondeur. Se dessine une vision ambitieuse et historique pour les Algériens, mais aussi une vision qui doit parler aux Méditerranéens, aux Africains, et aux Européens", a expliqué M. Jean-Louis Guigou, président de l'Institut de prospection économique du monde méditerranéen (Ipemed, Paris), dans une analyse publiée par le quotidien économique français La Tribune. Pour lui, "l'Algérie emprunte deux chemins qui traversent son territoire.

Le premier c'est celui de l'industrialisation du nord de l'Afrique, de l'Egypte au Maroc, avec l'Algérie au centre. Le second chemin, selon un axe Nord-Sud, c'est celui de la Dorsale Transsaharienne, d'Alger à Lagos, contribuant au développement du Sahel, tout en reliant l'Afrique du Nord

à l'Afrique subsaharienne", faisant observer que ce pays, "conscient de son retard", accélère sa diversification économique.

Il a soutenu, à cet effet, que le thème de la diversification industrielle est au centre des réflexions et des propositions, et "sont désormais considérées comme prioritaires les industries d'assemblage (automobile et technique), les industries de base (sidérurgie et pétrochimie), l'industrie agroalimentaire, l'industrie pharmaceutique, et l'industrie numérique".

"L'Algérie prend ainsi, progressivement, avec une place centrale grâce à sa position géographique et à l'abondance de ces matières premières et énergétiques, le chemin de l'industrialisation de la rive Sud de la Méditerranée", a-t-il affirmé, considérant que "la Ruhr du XXIe siècle pourrait être nord-africaine".

D'après lui, "il y a bien un mouvement historique, de grande ampleur, qui positionne le Nord de l'Afrique comme la grande zone industrielle en complément de l'Europe" et qui est entretenu et accéléré par le dynamisme "extraordinaire" des entrepreneurs locaux qui amènent les Allemands à s'interroger "l'Afrique sera-t-elle l'Asie du XXIème siècle?".

Le président de l'Ipemed a expliqué ce mouvement industriel par les "nouveaux comportements" des entrepreneurs européens qui commencent, selon lui, "à comprendre les bienfaits de la coproduction et du partenariat, avec un pied au Nord et un pied au Sud de leur chaîne de valeurs".

Il a soutenu également que ce mouvement est "fortement" accéléré par les Chinois qui vont délocaliser 85 millions d'emplois manufacturés en Afrique, et se positionner sur la rive sud de la Méditerranée pour approvisionner l'Europe.

Ce qui lui laisse indiquer que l'Algérie "entend profiter de ce mouvement, tant ses richesses minières et humaines et sa +profondeur+ africaine lui attribuent un rôle stratégique", soulignant que ce premier chemin d'industrialisation est "d'autant plus pertinent pour engager le pays qu'il se croise avec un deuxième chemin Nord/Sud que les Algériens veulent et vont construire".

Il a précisé que ce second chemin, en chantier, est celui du transport, de la logistique de la communication, des connections gazières, et du développement du Sahel.

Cependant, il a estimé que pour mener à bien ce grand projet géopolitique d'une "Algérie à la croisée des chemins", elle doit surmonter trois difficultés: faire revenir ses élites de France, d'Europe et d'Amérique, retrouver le chemin de l'intégration et de la coopération maghrébine et "réconcilier", enfin, ces deux pays amis, la France et l'Algérie.

"Les Algériens et les Français sont à la Méditerranée ce que les Allemands et les Français sont à l'Europe: des frères ennemis qui doivent redevenir de vrais bons amis capables de construire ensemble leur avenir mais aussi l'avenir au sein d'un ensemble Afrique-Méditerranée-Europe, transformant les relations Nord/Sud en relations de confiance, de coproduction, et de mobilité généralisée", a-t-il recommandé.

L'Algérie et le Nigéria, coprésidents du Bureau régional de l'Ompi (Algérie Eco)

«Algérie a été sélectionnée pour abriter le Bureau régional de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (Ompi), à partir de janvier 2017 », nous a indiqué Mohammed Amine Brikci Nigassa, Coordinateur du Centre d'appui à la technologie et à l'innovation (Cati) de l'université de Tlemcen, en marge du Séminaire sur « Les Centres d'appui à la technologie et à l'innovation, et l'utilisation de l'information en matière de brevets », qu'ont organisé conjointement l'Ompi, le ministère de l'Industrie et des Mines et l'Institut national algérien de la propriété intellectuelle (Inapi), les 7 et 8 décembre, à la Safex et à l'hôtel Mouflon d'Or de Ben Aknoun.

« Le Bureau régional sera co-présidé par l'Algérie, pour la zone francophone, et le Nigéria, pour celle anglophone », tient à préciser, pour sa part, Djamel Djediat, Directeur des brevets au niveau de l'Inapi.

Cette distinction contraste, toutefois, avec la faiblesse des demandes de brevets déposés au niveau de l'Inapi. « On en compte à novembre en cours, 98 demandes de brevets émanant des chercheurs résidents (nationaux), contre 87 l'année précédente.

A fin 2016, nous espérons dépasser les 100 demandes, pour, pourquoi pas, battre le record de 106 demandes de 2012», a déclaré Djediat, en ajoutant que « cela demeure peu, car nous sommes encore au stade de la vulgarisation. Il faut savoir que ce n'est qu'en 1998, date de restructuration de l'INAPI mère (Institut Algérien de Normalisation et de Propriété Industriel) par décret exécutif n° 98-69 du 21 Février 1998, que le dépôt des demandes ait connu une reprise notable ».

Dans une précédente déclaration, Ziane Youcef, Chef de département promotion de l'innovation à l'Inapi, nous a révélé, dans ce cadre, que, « 80% des demandes de brevets proviennent des étrangers (non-résidents) , via le Traité de coopération de brevets (PCT) regroupant 150 pays et dont l'Algérie est membre depuis 2003 ».

120 millions brevets mis à la disposition des algériens par l'Ompi

« La bonne nouvelle lors de cette journée est la possibilité, accordée par l'Ompi, pour les chercheurs algériens de pouvoir accéder aux bases de données de brevets, touchant un total de 120 millions de brevets toutes spécialités confondues : le Patentescope ainsi que d'autres bases », nous a également précisé Brikci, citant les propos de l'expert ayant animé le séminaire, Andrew Czajkowski, Chef de Section de l'appui à l'innovation et à la technologie à l'Ompi. « Cela permettra, poursuit-il, une meilleure prise en charge de l'état de la technique, et offrira aux chercheurs l'opportunité pour s'enquérir de ce qui a été fait par rapport à leur propre recherche ».

Ce geste de l'Ompi suppléera ainsi aux efforts du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique (Mesrs), qui a déjà mis au point le Système national de documentation en ligne (Sndl).

L'urgence de formation dans la rédaction des brevets

« Vulgariser au profit des Cati la rédaction des brevets, qui nécessite un savoir-faire avérée ; exploiter la téléconférence pour programmer les

sessions de formation; procéder au rapprochement entre Cati/entreprises, Cati/Université et Cati-pépinières d'entreprises, aux fins de mutualiser leurs besoins en matière d'expertise des projets innovants ; intégrer la propriété intellectuelle générale et la propriété industrielle spécifique ». Telles sont les principales recommandations émises lors de ce Séminaire, par les représentants des Cati participantes.

Il y a eu aussi, entre autres requêtes, « l'impératif d'outiller les Cati de supports pour mener à bien leurs missions, notamment les formations spécifiques (cours avancées) reconnues par l'Ompi en vue de certification ; améliorer la potentialité inter-Cati dans le but de l'émergence d'une entreprise innovante issue essentiel du pôle académique »

A titre d'information, l'Algérie compte 34 Cati qui couvrent universités, entreprises et pépinières d'entreprises, placées sous la coupe du Cati pilote hébergée au niveau de l'Inapi. Leur nombre a été démultiplié en 5 ans.